

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION B2C - ÉTÉ 2021

Préambule

L'utilisation du Pass Expérience La Clusaz implique la connaissance et l'acceptation sans réserve par la personne (ci-après dénommée le « Client » et/ou « L'Utilisateur »), de l'intégralité des présentes CGVU, sans préjudice des voies de recours habituelles.

Définitions

La SEML La Clusaz - Société de Gestion des Activités Touristiques de La Clusaz, Société anonyme d'économie mixte au capital de 200 000,00 euros RCS ANNECY B 527 672 398 dont le siège social est 1 Place de L'Église – Mairie de la Clusaz 74220 la Clusaz – Tél. 04 50 32 65 00 – Fax. 04 50 32 65 01, se charge de la gestion du site de vente en ligne du Pass Expérience La Clusaz (collecte des informations et des règlements en ligne) et des ventes de pass au comptoir. Le Client est la personne qui commande un ou plusieurs Pass Expérience La Clusaz. L'Utilisateur est la personne détentrice du Pass Expérience La Clusaz qui est nominatif et individuel.

Description du produit

Le pass Experience donne accès, sur la commune de La Clusaz, pendant la durée de validité indiquée lors de l'achat et suivant les conditions et modalités précisées ci-après :

- Accès illimité durant les horaires d'ouvertures et selon les conditions sanitaires en vigueur pendant la validité du pass :

aux remontées mécaniques et à la luge d'été, à la patinoire, à la base loisirs du Bélier Club, aux terrains de tennis (location des terrains), au tir à l'arc (séance 30 min uniquement), au Big Air Bag, au practice du golf des Confins, au mini-golf des Confins, à l'Espace Aquatique (entrée piscine uniquement), entrée au Hameau des Alpes (visite pédagogique de l'espace reblochon et musée du ski).

- Accès à des réductions sur les activités suivantes :

Activités encadrées par le Bureau des guides de La Clusaz : Randonnée journée adulte : 31 € au lieu de 35 € et enfant (4-12 ans) : 24 € au lieu de 27 €, Canyoning* découverte (à partir de 13 ans) : 57 € au lieu de 60 €, grande descente (à partir de 13 ans) : 68 € au lieu de 71 €, école d'escalade enfant* (de 8 à 12 ans) : 42 € au lieu de 45 €, Via ferrata* de La Clusaz Yves Pollet-Villard (à partir de 13 ans et taille sup. à 1.40 m.) : 61 € au lieu de 64 €*.

La liste des prestations proposées par le bureau des guides peut être amenée à évoluer, notamment en raison des mesures sanitaires liées au COVID-19. Chaque Utilisateur est donc invité à consulter www.laclusaz.com pour se tenir informé de changements éventuels.

Conditions d'accès aux activités

L'Utilisateur doit être porteur du support valide durant l'utilisation de l'activité.

Le Pass est strictement personnel et incessible.

L'Utilisateur du Pass Expérience La Clusaz doit se conformer aux règles d'utilisation, aux conditions et au règlement de l'activité pratiquée. Le Pass fonctionne sur la base de prestations spécifiques aux individuels et non aux groupes (type club, associations...).

Le Pass La Clusaz Expérience ne donne pas d'accès prioritaire sur les prestations proposées : ni lors de la réservation, ni lors de l'attente du passage à l'activité. Le Pass Expérience La Clusaz doit être présenté aux prestataires avant chaque activité. Le Pass sera contrôlé par chaque Prestataire soit par une borne automatique pour les remontées mécaniques et la luge d'été soit par un contrôle via une application téléphonique. Si la photo ne correspond pas aux critères demandés (récente, de face, sans lunettes de soleil, ni couvre-chef) le prestataire pourra le cas échéant modifier la photo liée à la carte magnétique s'il considère que la photo n'est pas conforme (la photo ne pourra être modifiée qu'une seule fois).

- La location de terrains de tennis : Chaque joueur doit être porteur d'un Pass. Si seul un joueur est porteur d'un Pass, l'autre joueur doit régler la moitié restante du tarif de la location, basée sur le prix « Invité ». La réservation est à effectuer au Club des Sports ou sur place au Chalet à côté des terrains de tennis du Cortibot. Une caution de 2€ sera demandée en cas de location d'une raquette de tennis.

-Activités de la base loisirs « Bélier Club » : les tickets donnant accès à ces activités sont délivrés uniquement à l'unité. L'Utilisateurs du Pass Expérience La Clusaz doit réitérer la demande de ticket pour chaque passage et présenter le pass à chaque activité.

Les tickets des activités suivantes sont à récupérer auprès du chalet de la base loisirs « Bélier Club » : Le château gonflable - trampoline

Les activités suivantes sont en accès direct : Le Trophy kids - Bumper boats (sous la responsabilité des parents) – la tyrolienne du Bélier Express - le Parcours Aventure - Le Big Air Bag

-Tir à l'arc : (accès 30 min et prêt de matériel) la réservation est à effectuer au Club des Sports ou sur place au chalet tir à l'arc situé sur le pont de la luge d'été. Les tickets sont délivrés uniquement à l'unité au Club des Sports ou au chalet d'accueil. L'Utilisateur doit réitérer la demande de ticket pour chaque passage.

-Remontées Mécaniques et Luge d'été : l'Utilisateur doit utiliser son support pour accéder aux tourniquets, que l'Utilisateur soit piéton, vététiste ou parapentiste. Une photo de l'Utilisateur sera prise au premier Passage et servira pour les contrôles ultérieurs.

-Patinoire : Protocole sanitaire : créneau de 90 min par personne, sans réservation, heure d'arrivée obligatoire : 9h50, 12h20, 14h30 et 16h20. Pas de possibilité d'arrivée au cours des séances. Gel hydroalcoolique et porte du Masque obligatoire même sur la glace. Vestiaires et patins à mettre à l'extérieur. Pas de toilettes.

-Espace aquatique : Accès bassin

Ces activités étant fortement impactées par les restrictions sanitaires liées au COVID-19, nous vous invitons à consulter le site internet pour connaître les dernières informations concernant les restrictions sanitaires : passexperience.laclusaz.com

Conditions de validité de l'offre :

Du 3 juillet au 29 août 2021 inclus

Durée de validité du pass

Le Pass Expérience La Clusaz est valable au cours du délai mentionné et configuré sur la Carte magnétique lors de l'achat.

Conditions de validité du pass

L'Utilisateur doit être porteur du Support pour accéder à l'activité. Le support étant personnel et incessible, toute fraude entraîne l'invalidité immédiate du Pass.

LES TARIFS :

- Vente en ligne ou au comptoir de l'Office de Tourisme.

Plein tarif de 3 à 29 jours consécutifs : 3 jours : 55 €, 4 jours : 60,00 €, 5 jours : 65,00 €, 6 jours : 70,00 €, 7 jours : 75,00 €, 8 jours : 80,00 €, 9 jours : 85,00 €, 10 jours : 90,00 €, 11 jours : 95,00 €, 12 jours : 100,00 €, 13 jours : 105,00 €, 14 jours : 110,00 €, 15 jours : 115,00 € – Journée supplémentaire + 5,00€. Attention toute journée supplémentaire doit être comprise dans la commande initiale. Si une journée est ajoutée après l'achat initial du pass elle sera facturée 20,00€ / jour supplémentaire.

Mode de commande

En ligne sur le site passexperience.laclusaz.com : le client réalise sa commande sur internet sur le site passexperience.laclusaz.com. Il sera demandé au client de saisir les informations suivantes : Nom, Prénom, date de naissance, choix de la durée du pass, date de validité du pass. Le client devra charger, pour chaque utilisateur, une photo d'identité couleur Largeur 3,5 cm. Hauteur : 4,5 cm (récente, de face, sans lunettes de soleil, ni couvre-chef) format JPEG.

Au comptoir de l'Office du Tourisme de La Clusaz :

Les pass peuvent être également achetés au comptoir de l'Office de Tourisme sous réserve d'avoir la présence des bénéficiaires ou à défaut les photos type identité (récente, de face, sans lunettes de soleil, ni couvre-chef) des futurs porteurs de Pass.

Réduction

Si le client possède un code de réduction, le code est uniquement valable en ligne sur le site internet passeexperience.laclusaz.com. Le code est à saisir en fin de commande avant l'étape de paiement.

Mode de livraison

Le support est une carte magnétique aussi appelée keycard qui est personnelle et incessible.

Cette carte permettra l'accès aux prestations décrites ci-dessous.

Le client aura plusieurs possibilités de retrait de keycard :

- Soit de recharger un support magnétique de type skidata
- Soit en récupérer chez son hébergeur partenaire
- Soit au comptoir de l'office du tourisme de La Clusaz.

Modalité de paiement du Pass Expérience La Clusaz

Les paiements sont effectués en devises euros :

Mode de règlement

En ligne sur le site internet passeexperience.laclusaz.com :

- Carte bancaire

Au comptoir de l'office du tourisme de La Clusaz :

- Carte bancaire
- Espèces
- Chèques
- Chèques vacances

Contrôle du pass

Le Client doit être porteur du support durant toute l'utilisation de toutes les activités. La Carte magnétique étant personnelle et incessible, une photo de l'utilisateur permettra le contrôle du porteur.

Si la photo ne correspond pas aux critères demandés (récente, de face, sans lunettes de soleil, ni couvre-chef) le prestataire pourra le cas échéant modifier la photo liée à la carte magnétique s'il considère que la photo n'est pas conforme (la photo ne pourra être modifiée qu'une seule fois).

En cas de perte : duplicata possible auprès de l'accueil de l'office du tourisme et non auprès de l'hébergeur. Frais de mise en opposition et de gestion : 10 €.

Cas de force majeure : En cas d'intempéries ou de mauvaises conditions météorologiques qui entraîneraient la fermeture totale ou partielle d'une des activités ou services, aucun dédommagement ne sera effectué. Seul un arrêt complet de la totalité des activités sur une durée de plus d'une journée, peut donner lieu à un dédommagement délivré par La SEML La Clusaz.

Ce dédommagement peut prendre les formes suivantes, au choix du Client : soit d'une prolongation immédiate de la durée de validité du Pass ; soit un avoir sur l'achat d'un Pass pour l'année suivante. La SEML La Clusaz n'est en aucun cas responsable des dommages occasionnés sur les activités.

Droit de rétractation : La commande d'un ou plusieurs Pass Expérience La Clusaz n'ouvre droit à aucun délai de rétractation, ces Pass devant être utilisés pendant une période déterminée.

Remboursement : Dans le cas où les Pass délivrés ne seraient pas utilisés, ceux-ci ne seront ni remboursés, ni échangés.

"Garantie remboursement Covid-19" pour vous permettre de choisir entre un avoir ou un remboursement pour l'une des raisons suivantes : Nouveau confinement officiel au niveau national, régional, départemental ou du pays de résidence ou restrictions de déplacement au niveau national, régional, départemental ou du pays de résidence.

Si l'une des raisons ci-dessus intervenait pendant le séjour, vous obtiendriez le remboursement ou un avoir au choix au prorata temporis des journées de pass non utilisées.

Réclamations : Toute réclamation doit être transmise au Service accueil de l'Office du tourisme dans un délai de 15 jours suivant la survenance de l'évènement à l'origine de ladite réclamation, à l'adresse suivante : SEML La Clusaz 161 Place de l'Église 74220 LA CLUSAZ ou par mail : accueil@laclusaz.com

Non-respect des présentes conditions : Le non-respect du caractère personnel du Pass Expérience La Clusaz entraînera la résiliation du contrat et son annulation.

Protection des données à caractère personnel : L'ensemble des informations qui sont demandées par La SEML La Clusaz pour la délivrance d'un Pass est obligatoire.

Si une ou plusieurs informations obligatoires sont manquantes, l'émission du Pass ne pourra intervenir. Certaines données (adresse postale, e-mail, n° Tél.) pourront également être demandées aux Clients par La SEML La Clusaz - Société de Gestion des Activités Touristiques de La Clusaz, pour permettre l'envoi d'offres commerciales par ce dernier, selon les modalités prévues par la loi LCEN du 21 juin 2004. La transmission de ces données par le Client est facultative.

L'ensemble de ces données est uniquement destiné à La SEML La Clusaz.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés et au RGPD (Règlement Général de Protection des Données personnelles), le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes auprès de la société en écrivant à l'adresse suivante : SEML LA CLUSAZ – 161 Place de l'Église 74220 LA CLUSAZ. En application de l'article 147 du Décret n° 2019-536 du 29 mai 2019, toute personne peut recevoir les informations du présent paragraphe sur un support écrit, après une simple demande orale ou écrite auprès du service susvisé.

Les données relatives à l'utilisation des activités sont également collectées à des fins de statistiques, de gestion et de contrôle de validité du Pass. Les photos qui sont obligatoires, comme stipulé plus haut, sont destinées exclusivement à l'identification du titulaire du pass concerné, elles seront automatiquement supprimées à la fin de la saison estival. L'ensemble de ces données est uniquement destiné à la SEML La Clusaz - Société de Gestion des Activités Touristiques de La Clusaz.

Prise de photos aux bornes des remontées mécaniques : en vue de lutter contre la fraude, l'utilisateur est informé que des photographies sont automatiquement prises lors de son passage, par les bornes de contrôle du domaine skiable de La Clusaz. Lesdites photographies sont alors comparées par des contrôleurs assermentés qui peuvent ainsi confondre les fraudeurs. Ce traitement est effectué sous la responsabilité du Groupement des Remontées Mécaniques, représenté par Monsieur Jean-Christophe HOFF, agissant en qualité de Directeur Général, et dont les coordonnées sont GRM LA CLUSAZ – 115 Route de l'Étalle – 74220 LA CLUSAZ – tel 0450024564 – mail serviceclient@satelc.fr. Responsable des traitements : SATELC Remontées mécaniques. Les photographies sont uniquement destinées au Groupement des Remontées Mécaniques ; elles sont automatiquement supprimées à la fin de validité du forfait de l'utilisateur photographié.

Traduction et loi applicable - règlement des litiges : Dans le cas où les présentes CGVU seraient établies en plusieurs langues, il est expressément entendu que la version française est la seule à faire foi. En conséquence, en cas de difficulté d'interprétation / d'application de l'une des quelconques dispositions des présentes CGVU, il conviendra de se référer expressément et exclusivement à la version française. Les présentes CGVU sont soumises tant pour leur interprétation que leur mise en œuvre, au droit français. À défaut de règlement amiable, le litige sera porté devant les juridictions compétentes.